

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 6 mars 2020

N° : 1774

**Partenariat Projet
INTERREG jeune
volontaire**

Membres présents : Mireille Benedetti (CR), Béatrice Aliphat (CR), Anne Claudius-Petit (CR), Christian Mounier (CD 84), Jean-François Luc (CR)

Excusés : Didier Réault (CD 13), Patricia Saez (CD 13), François Cavallier (CD83), Jean-Guy Di Giorgio (CD83), Laure Comte-Berger (CD84), Chantal Eyméoud (CR), Maud Fontenoy (CR)

Participaient également : Michel Bourrely (CD13), Jean-Philippe Chauvin (CA Grand Avignon), Céline Hayot, Philippe Vitel(CR), Pascale Mazzocchi (Paierie), Eric Hansen (OFB), Guy Parrat, Sylvie Gaillard (CESER), Yves Le Trionnaire (ADEME), Annick Mièvre, Philippe Pierron (AdE), Paul Burro (NCA), Géraldine Biau (DREAL), Stéphanie Puteri, Audrey Michel, Sandrine Halbedel, Audrey Glorian, Sylvie Toubas (ARPE-ARB), Aurélie Ruffinati, Thomas Fourest (représentants du personnel ARPE-ARB)

Membres titulaires : 9 Membres présents : 5

Vu Les délibérations 1611 du 24 mars 2017 et 1638 du 18 décembre 2018, autorisant la mise en œuvre du programme PITEM Biodiv'alp coordonné par la Région avec l'appui de l'ARPE-ARB et financé par du FEDER dans le cadre du programme INTERREG ;

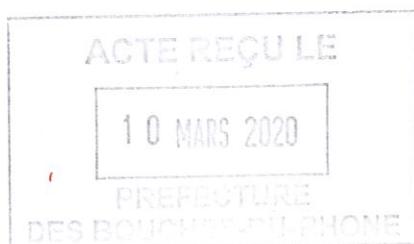
Considérant Que dans ce cadre, il est proposé d'accueillir durant 6 mois un jeune volontaire européen de façon gracieuse ;
Que ce jeune volontaire participera à la mise en œuvre des actions prévues par l'ARPE-ARB dans le cadre du PITEM Biodiv'alp, notamment l'organisation d'un PITCH dans le cadre de l'accueil du congrès mondial de la nature au mois de juin 2020 ;

Oùï L'exposé de la Présidente de l'ARPE-ARB ;

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide

- d'autoriser la Présidente à engager toutes les démarches nécessaires à l'accueil de ce volontaire européen, et à signer toutes les conventions et documents y afférent.

Fait et délibéré à Marseille, le 6 mars 2020



Pour copie conforme,

La Présidente,
Mireille BENEDETTI